

Guide pour les « Délégués de la jeunesse pour le climat »

Climate Youth Delegates (CYDs)

1. Informations générales sur le programme

1.1. Le Programme des Délégués de la jeunesse pour le climat (CYD)

Le programme CYD au Luxembourg constitue une opportunité éducative, un projet d'éducation politique visant à créer, renforcer et soutenir des ambassadeurs de la jeunesse luxembourgeoise afin que la voix de la jeunesse luxembourgeoise sur les questions climatiques soit entendue sur la scène internationale.

Les délégué(e)s de la jeunesse sont des jeunes qui représentent officiellement les intérêts de la jeunesse de leur pays auprès 29e Conférence des parties (COP29) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Ils/elles sont sélectionné(e)s pour accompagner une délégation nationale au climat de leur gouvernement (un groupe d'experts issus de ministères et agences gouvernementales représentant le Luxembourg sur les questions internationales relatives au changement climatique) aux réunions de la CCNUCC à Bonn (Allemagne) en amont de la COP en juin et de la grande COP29 en novembre.

L'objectif de la COP est de promouvoir le renforcement des capacités des jeunes dans la lutte contre le changement climatique par le biais d'événements, d'ateliers et d'activités organisés par les jeunes. De manière générale, les jeunes ont un rôle à jouer dans la promotion de la lutte contre le changement climatique au niveau mondial.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants:

- Présenter les priorités des jeunes en matière d'action climatique internationale à la délégation nationale pour le climat
- Veiller à ce que les opinions et les propositions des jeunes soient pleinement intégrées dans l'élaboration des politiques et les dialogues nationaux (et mondiaux) sur le climat.
- Renforcer les compétences, les capacités, les connaissances et les réseaux des jeunes, pour s'engager dans les processus climatiques.
- Fournir un modèle pour le processus de la COP sur l'inclusion des jeunes à la COP.
- Mobiliser les jeunes pour s'intéresser et s'échanger sur les thèmes qui leur sont proches et de les inciter à des activités concrètes (Sensibilisation et « call to action »)

Le rôle général des délégué(e)s des jeunes est de soutenir leur délégation sur les questions à la croisée de la jeunesse et de la stratégie climatique et de participer au travail général de leur délégation en participant aux réunions informelles et aux négociations.

Les thèmes sur lesquels les délégués se forment couvrent plusieurs domaines tels que le climat, l'énergie, les infrastructures, le développement urbain, la biodiversité et la conservation, les systèmes alimentaires et aquatiques, la santé, la paix et la sécurité, l'éducation, l'aide humanitaire, les transports, l'industrie, les finances, l'égalité des sexes et l'engagement communautaire, pour n'en citer que quelques-uns.

L'accent sera mis sur le développement d'expériences de consultations ouvertes sur l'engagement et les idées établies des jeunes sur la politique climatique, afin de pouvoir développer un plan de plaidoyer clair pour la COP29.

Remarque importante : le/la délégué(e) luxembourgeois(e) à la jeunesse pour le climat est distinct(e) des représentants YOUNGO qui sont sélectionnés dans le cadre d'un processus de sélection international et agissent indépendamment des pays participant à la COP29.

En tant que représentant de la voix de la jeunesse luxembourgeoise, le/la délégué/e de jeunesse parle au nom de la Jeunesse du Luxembourg et en son propre nom et exprime sa propre opinion, sauf dans les cas où il/elle fait une déclaration officielle, qui est coordonnée avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB).

1.2. Les rôles spécifiques des délégué(e)s des jeunes sont les suivants

Phase I : Briefing et Préparation (Mai-novembre 2024)

A. Définition d'une fixation conjointe d'une réunion d'introduction

- Programmes d'Onboarding sous la coordination du Jugendrot (présentation des partenaires, un briefing détaillé, informations utiles, ressources)

B. Organisation et mise en œuvre d'une phase de consultation nationale

- Avant le départ à la COP pour pouvoir mieux représenter la jeunesse (entre 15 et 35 ans) du Luxembourg à la COP29.
 - Méthode et format au choix des délégué(e)s.
 - L'accent sera à mettre sur une grande diversité en ce qui concerne les profils culturels, sociodémographiques de la jeunesse nationale

Les coûts liés à l'organisation des événements de consultation et événement de clôture seront pris en charge par le programme.

C. Réflexion sur les partenaires potentiels à échanger

- Organisations de jeunesse, ONG, organisations de la société civile, écoles, universités, autorités nationales et publiques, instituts de recherche, etc.

D. Préparation à la participation à la COP

- Avec l'aide de la délégation luxembourgeoise en suivant une série de formations (6 modules) de juin à novembre (dont 5 en ligne et 1 en présentiel).
- Participation volontaire à des événements du MECB au Luxembourg et participation volontaire à des événements au niveau national et européen.

E. Elaboration, mise en œuvre et évaluation d'un plan de communication national

- Réseaux de Communication : Réseaux Sociaux, Evènements, Affiches, ...
- Définir la stratégie :
 - Quoi (contenu, objectif, problématique, propositions de transformation) ?
 - Pour qui (groupe(s) cible(s), justification, rétroaction) ?
 - Pourquoi (contexte, contexte actuel, motif personnel, idées de variation) ?
 - Quand (calendrier/planning, durée, étapes) ?
 - Comment (méthodologie, stratégie de communication) ?

Phase II : Conférences et Echange International

Info : La phase II commence déjà au cours de la phase I

F. Eventuelle Participation à la CCNUCC à Bonn, Allemagne (Juin 2024)

- La décision concernant une éventuelle participation sera prise pendant votre mandat et sera communiquée en temps utile.

G. Participation aux activités de la COP29 à Bakou, Azerbaïdjan (Novembre 2024)

- Les détails qui doivent encore être définis conjointement par les partenaires du programme et seront communiqués aux délégué(e)s dans un vade mecum (voir ci-dessous), concernent donc.
 - **Voyage** : Aller et retour (Vol, visas, dates d'arrivée et de départ).

Vol, assurance et les frais de « visa » organisés et pris en charge par le programme

Important : s'assurer de la validité de son passeport + de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant la durée du séjour à Bonn et/ou Bakou

- **Séjour** : (hébergement, coutumes du pays, déplacements et moyens de transport).

Hébergement organisé et pris en charge par le programme

Le/la délégué(e) recevra un « Per Diem » (à utiliser de manière responsable)

- par jour de déplacement pour couvrir leurs besoins journaliers sur place (repas, transport local, etc.) > Pièces justificatives pas nécessaires (dépenses)
 - Toute dépense dépassant le per diem pour le séjour devra être couvert par les moyens privés du/de la délégué(e), respectivement seront pris en charge par le programme en cas de dépenses extraordinaires
 - Une avance partielle de per diem sera payée au/à la délégué(e) avant le séjour et un décompte sera établi après la fin du séjour.
 - Contre signature, un moyen de paiement adéquat au délégué/à la déléguée sera mis à disposition afin de pouvoir gérer les dépenses de façon autonome pendant le séjour.
- **Participation à la conférence** : Mission Guide contenant le calendrier et déroulement, préparation et organisation de base de la conférence, participation aux rencontres/réunions, priorités thématiques et organisationnelles de la délégation luxembourgeoise, etc.
- **Téléphone mobile** : Lors de leur arrivée à Bakou, les délégué(e)s doivent se procurer une carte SIM locale (couvert par le *per diem* journalier).
- **Financement général** : Les frais (et remboursements éventuels) sont à déclarer auprès de Jugendrot/CGJL. La remise des pièces justificatives se fera entièrement par voie électronique et doivent être jointe à la demande.

Phase III : Retour/ Débriefing et Période de transition

H. **Retour et partage d'expériences**

- Partie intégrante de la transmission d'expériences (contenus, culture de discussion internationale, progrès dans la problématique du climat, éléments constitutifs, réflexion sur des scénarios de problèmes et perspectives d'avenir déterminés, etc.)
- Dans un résumé écrit, décrire les activités avant, pendant et après la conférence à Bonn et la COP pour l'inclusion des jeunes

I. **Organisation d'une activité de clôture avec le groupe d'accompagnement**

- Présentation et synthèse de l'expérience acquise par les délégués, séance de questions-réponses, forme hybride ou présentielle, table ronde ouverte.
- Les éléments à prendre en compte sont les suivants : Ressources (matériel & achat), lieu, temps et type et nombre de participants.

J. **Feedback régulier sur l'avancement du projet de consultation et retour sur les engagements entrepris.**

- Échanges/entretiens personnels (oraux, écrits), formulaires de feedback, groupes de réflexion, questionnaires, enquêtes sur les réseaux sociaux, etc.
 - *Info* : Essayez d'utiliser une approche thématique, rendant possible aux jeunes **de créer des liens** entre les aspects discutés à Bonn et/ou Bakou et touchant leur vie personnelle.

K. **Participation à la période de transition avec la prochaine génération de CYD**


- Remise de diplôme/certificat par le programme
- Transmission de sa propre expérience et facilitation générale avec les nouveaux délégué(e)s 2025/26 (les détails seront convenus en temps utile avec les partenaires du projet).


1.3. Le groupe d'accompagnement : son rôle, ses membres et leurs responsabilités

Le groupe d'accompagnement vise à accompagner, encadrer, soutenir et préparer le/la délégué(e) dans sa mission. Il le/la soutient aussi bien par la préparation (formation, coaching) ainsi que par l'appui logistique à son mandat.

Le groupe d'accompagnement se compose de représentants du Jugendrot/CGJL et du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB).

Les tâches et responsabilités sont réparties comme suit :

Partenaire	Rôle et Responsabilité
de Jugendrot/CGJL 	<ul style="list-style-type: none">• Coordinateur, porteur du programme et point de contact pour le/la délégué(e) pour toute question relative au programme• Gestion de l'appel à candidature et coordination de la procédure de la sélection et du comité de sélection• Mise à disposition des moyens financiers pour les activités au Luxembourg• Préparation et accompagnement des délégué.es pour leur mission par le biais de mise à disposition de formations, coaching et mentoring• Appui logistique pour voyage et hébergement à la COP et/ou à la CCNUCC;• Inclusion du/de la délégué(e) dans différents groupes de travail et événements du Jugendrot/CGJL, ainsi

	<p>que d'une plateforme d'échange avec d'autres délégués de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du comité de sélection
<p>MECB</p>  <p>LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Patronage du programme • Inscription des délégué.es au programme de formation spécifique autour des questions de plaidoyer climatique (Climate Youth Negotiator Program, CYNP) et financement de la participation des délégué.es à cette série de formations; • Formalités d'inscription à la COP et/ou alternativement à la CCNUCC (accréditations et confirmation officielle des délégué.es étant membres de la délégation officielle) • Préparation et encadrement politique et diplomatique des délégué.es en amont du et pendant le séjour à la COP et/ou à la CCNUCC; • Accompagnement des délégué.es lors de la COP/ de la CCNUCC et de toute réunion et activité officielle ainsi que des réunions régulières avec un membre de la représentation pendant le séjour ; • Diffusion de l'appel à candidature à travers ses réseaux • Membre du Comité de Sélection